



Locaux syndicaux : Non à l'expulsion !

Emplois et activités de Lardy : Oui au développement !

**Jeudi, 6 juin 2024, à partir de 11h30,
venez apporter votre soutien à
l'activité syndicale et au
développement de l'emploi et des
activités de Lardy**

**RDV festif et militant devant les
locaux syndicaux de Lardy
(1 allée Cornuel, 91510 Lardy)**



**Repas sur place (pas d'inscription obligatoire mais mail souhaité à cgt.lardy@renault.com
avec le nombre de participants afin de faciliter l'organisation, prix libre)**

**Face aux enjeux de
l'électrique : destruction
d'emplois et restriction des
activités syndicales !**

Alors que nos dirigeants ne cessent de nous mettre sous la menace des « constructeurs chinois » qui auraient « dix ans d'avance », il n'est pas question pour eux de développer réellement et fortement l'innovation dans le domaine dans l'ingénierie. Le site de Lardy, qui devrait être le fer de lance de la recherche et développement sur le sujet pour Renault-Ampere, a vu ses effectifs être divisés par 2 en 5 ans (2400 salariés Renault et sous-traitants fin 2018, 1200 salariés Renault, Ampere et sous-traitants aujourd'hui).

La seule implantation d'un laboratoire de chimie des batteries ne changera pas la donne puisqu'elle ne créera qu'une quinzaine d'emplois sur le site d'ici 1 an (et encore, il s'agira d'un transfert depuis le Technocentre). Dans le même temps, ce sont 35 emplois de salariés FEV des bancs Moteurs Thermiques et des bancs à rouleaux qui seront supprimés d'ici quelques mois !

L'essentiel de la stratégie de la direction générale est inchangé : toujours plus d'externalisations (80% des essais Electriques sont aujourd'hui réalisés en dehors du site), toujours plus de délocalisations (le projet Twingo/Legend serait quasi-intégralement développé en Chine), toujours pas de plan global de reconversion des salariés du Thermique vers l'Electrique, ...

Ce sont encore et toujours les objectifs de profits et de dividendes à verser aux actionnaires qui pilotent les grandes décisions de nos directeurs. Une vision de long terme n'est jamais possible.

Dans ce contexte, la direction de Renault-Ampere a décidé de mener une attaque frontale contre l'activité syndicale de Lardy. Depuis avril, elle tente de nous expulser de nos locaux syndicaux pour nous entasser dans les anciens locaux du CSE. Cela diviserait par 4 ou 5 les surfaces de chaque syndicat et même le supprimerait pour SUD ! L'objectif est de restreindre notre capacité à réunir les salariés, à les informer, à les organiser. Elle nous intime même maintenant l'ordre de « restituer le local L71 au plus tôt » avec la menace d'une expulsion en plein mois d'août !

A l'heure où la question de la défense de nos emplois est à l'ordre du jour, cette attaque ne concerne donc pas que les syndicats, loin de là : il s'agit bel et bien d'une question qui concerne tous les salariés du site, qu'ils soient Renault, Ampere ou prestataires !

**Alors soyons nombreux ce jeudi 6 juin pour montrer notre détermination à défendre
l'activité syndicale et le développement des emplois et des activités de Lardy !**

Que veut faire la direction des locaux syndicaux actuels ? Le campus EV Lardy ?

La direction n'a pour l'instant jamais avancé de justification écrite de ce déménagement forcé. A l'oral, elle a dit que les surfaces étaient réduites pour tout le monde et que ce devait être aussi le cas pour les syndicats qui pouvaient, eux aussi, partager des bureaux en flex-office. Quelle mascarade ! Qu'en est-il de la confidentialité des échanges syndicaux ou entre les syndicats et les salariés qui ont besoin d'aide individuelle ?

A l'oral également, la direction a dit qu'elle envisageait d'utiliser le L71 pour le... campus EV !

Pour rappel le Campus EV est annoncé depuis 2 ans à Lardy. Ce devait être un projet « d'envergure nationale » permettant aux salariés de Lardy mais aussi à des étudiants de la région de se former sur l'Electricité. La construction d'un hôtel dans la zone Nord du site était même envisagée !

Mais l'envergure du projet se dégonfle comme la taille des bâtiments envisagés. D'abord le L47 (3 étages), puis le L58 (2 étages) et maintenant le L71 (1 étage). Justifier le déménagement des syndicats par le manque de place à Lardy, c'est vraiment se moquer du monde, vu le nombre de bâtiments qui sont vides sur le site !

Juridiquement, qu'en est-il ?

Tout déménagement de locaux syndicaux doit recueillir l'accord unanime des syndicats les occupant, la jurisprudence est claire. La direction fait mine de s'appuyer sur la fusion de l'Etablissement de Lardy au sein des Etablissements Ampere SAS et Renault IDF pour dire qu'il n'y a plus de syndicats à Lardy et qu'il s'agit seulement « d'annexes » du Technocentre.

La représentation syndicale à Lardy les gêne visiblement beaucoup ! Voilà comment ils considèrent le vote des salariés du site lors des dernières élections d'Ampere SAS...

Il y a deux semaines, l'inspection du travail est venue sur site et a constaté l'inadéquation totale des « locaux syndicaux » voulus par la direction avec une réelle activité syndicale. Son constat est documenté et sans appel. La balle est maintenant dans le camp de la direction : va-t-elle poursuivre sa logique jusqu'au-boutiste ?

Dans tous les cas, ne lui en déplaise, il reste encore des syndicats bien vivants, déterminés et motivés à Lardy. Ils seront toujours aux côtés des salariés (Renault, Ampere et prestataires) pour défendre leurs emplois et les activités du site.

Et il n'y a pas que les locaux syndicaux !

En s'attaquant aux syndicats sans cette période d'inquiétude et de doute elle s'attaque à tous les salariés et à leurs moyens de s'organiser et se défendre

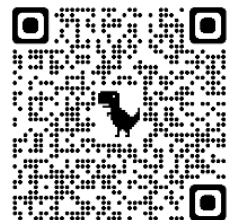
Mais elle poursuit aussi également ses attaques en supprimant d'autres moyens aux représentants du personnel. Une négociation est en cours pour mettre en place des commissions de proximité.

Il est possible selon la loi et les accords Renault d'avoir sur AMPERE SAS 24 représentants dans ces commissions. La direction s'est arrêtée en négociation avec une proposition à 15. Une véritable provocation et une nouvelle attaque contre les salariés et leurs représentants.

Derniers jours pour signer la pétition de défense des locaux syndicaux : elle sera remise jeudi à la direction :

Par informatique :

en suivant le lien <https://forms.gle/rG4aaQm1ney2gZzb6> ou en scannant le QR-code ci-contre =>



Par papier :

Ce matin aux tables devant les entrées du site ou en nous renvoyant votre signature ci-dessous par mail :

Derniers jours pour signer la pétition

La direction n'a pas à entraver l'activité syndicale et doit laisser les moyens aux syndicats pour réunir les salariés. Les locaux syndicaux actuels et leurs surfaces doivent être maintenus.

Nom Prénom	Entreprise	Signature

A signer et à remettre à un élu ou à renvoyer scannée par mail à : cgt.lardy@renault.com